

Contrôle social, surveillance et dispositifs numériques

Les revues *tic&société* et *Terminal* souhaitent publier un numéro conjoint sur le contrôle social et la surveillance dans les sociétés qui font un usage conséquent des technologies numériques d'information et de communication.

En effet, en ce début de XXI^e siècle, nous sommes loin des dispositifs informatisés mise en œuvre par les États dans les années 1970 pour produire de l'information sur les individus et/ou populations, et des fichages qui s'ensuivront, provoquant une opposition collective contre un État jugé tutélaire. Cette résistance débouchera dans de nombreux pays sur la promulgation de réglementations encadrant le fichage des personnes physiques et des traitements nominatifs associés.

Avec la démultiplication des technologies numériques (internet, réseaux sociaux numériques, radiocommunications, géo-localisation, RFID...), leur ancrage dans la société, l'hyper-connectivité des usagers, le développement du marketing numérique et la mondialisation des échanges, le contrôle social et la surveillance se sont tout à la fois renforcés, étendus, et industrialisés. Pour preuve, des systèmes de surveillance sont capables de scruter en temps réel des dizaines de milliers de communications comme le fait la *NSA* (Agence Nationale de Sécurité Américaine).

Indiquons aussi qu'aux contrôles et surveillances exercés par les acteurs publics (gouvernementaux) et privés (industriels) s'est ajouté un contrôle plus informel, celui mis en œuvre par tout internaute du fait du développement des réseaux sociaux numériques.

Dans le cadre de cet appel à contributions, nous voulons réévaluer la question du contrôle social que celui-ci soit mis en œuvre par les États, les entreprises ou les particuliers, en tenant compte plus particulièrement d'un phénomène récent, l'affichage de « soi » qui favorise tout à la fois la production de traces exploitables par d'autres, d'informations fournies à notre insu, mais aussi une production intensive et volontaire d'informations de plus en plus intimes.

Ce numéro entend donc rassembler les travaux de recherche qui s'inscrivent dans une perspective critique pour analyser les modalités d'un contrôle social, d'une surveillance exercés le plus souvent à partir de dispositifs sociotechniques séduisants, facilitant la vie au quotidien, permettant de démultiplier les

échanges, les relations amicales mais aussi propices à la traçabilité des échanges d'information, les intrusions dans la sphère privée et les usages restreignant les libertés individuelles et collectives.

Il sera possible d'aborder les thématiques suivantes (liste non limitative) :

- La philosophie et les idéologies du contrôle social et de la surveillance ;
- Le développement de nouvelles applications de contrôle et de surveillance, en particulier celles intégrant les technologies de mobilité (comme la géolocalisation) ;
- La diffusion et l'échange d'informations personnelles par les réseaux sociaux numériques ;
- Les dynamiques de surveillance mutuelle ;
- le danger de l'exploitation commerciale des données et des traces individuelles ;
- Les nouvelles formes de domination géo-politique qui s'instaurent entre pays (*Prism*) et entre multinationales et usagers (*Facebook*) ;
- Le retour de la surveillance étatique : fonctions et pertinence des fichiers de police ;
- Les pratiques ordinaires et réglementaires de l'administration : information et/ou contrôle ;
- Les institutions de régulation : la CNIL en France, le Groupe de travail *Article 29* (G29) sur la protection des données au niveau européen, entre autres.

Les textes doivent être envoyés conjointement à Dominique Carré et à Michel Burnier, coordonnateurs de la thématique de ce numéro, aux adresses suivantes : d-carre@sic.univ-paris13.fr et redaction@revue-terminal.org.

Pour la revue Terminal, un comité éditorial¹ collaborera à la réalisation de ce numéro.

Il est toujours possible de proposer des textes hors-thème. Nous nous réservons toutefois le droit, soit de les diffuser dans la rubrique Varia, soit de les conserver pour un prochain numéro thématique. Merci, dans ce cas, d'envoyer les textes à l'adresse suivante ticetsociete@revues.org. La date limite de soumission des articles est fixé au 30 septembre 2014. Les consignes aux auteur(e)s sont accessibles ici : <http://ticetsociete.revues.org/90>

1 Les revues tic&société et Terminal souhaitent publier un numéro conjoint sur le contrôle social et la surveillance dans les sociétés qui font un usage conséquent des technologies numériques d'information et de communication.